

Assemblée Générale du 25 mai 2019

Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2018. Monsieur le Président vous a exposé dans son rapport moral l'activité de l'exercice 2018 ainsi que les perspectives pour 2019. Nous allons vous présenter dans ce rapport les comptes sociaux de l'association arrêtés au 31 décembre 2018.

Ressources

Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre 2018 à 3 125 k€ contre 2 983 k€ en 2017, soit une progression de 4,76%, la contribution complémentaire est également en progression de 195 k contre 187 k€ en 2017 soit 4,87%.

Au 31 décembre 2018 l'association comptabilise 9721 parrains et 10 929 enfants parrainés dont 2383 en Haïti, 259 a Madagascar et 376 au Vietnam.

Le nombre de donateurs réguliers sur les projets est en légère baisse 151 contre 167 en 2017.

Les ressources, liées au financement de projets et micro-projets, encaissées au cours de l'année s'élèvent à 216 k€ contre 300 k€ en 2017 soit une baisse de 28%.

Les dons, eux, sont stables, 305 k€ en 2018 contre 315 k€ en 2017.

Les subventions destinées au financement des projets, ouverts en Haïti, s'élèvent à 311 k€ contre 554 k€ en 2017 soit une baisse de 44 %.

Ces chiffres sont, bien sûr, à moduler avec la variation de 110 k€ des fonds dédiés. En 2018 les fonds dédiés non consommés sur les subventions s'élèvent à 30 k€ contre 141 k€ en 2017.

Cette baisse des subventions est également due à la fin de plusieurs projets (Unop, Salagnac, Vetivier pour l'aménagement de bassin versant dans la région de Port Salut). Les perspectives pour 2019 sont bonnes le montant des subventions attendu est de 550 k€.

La part de l'activité terrain se caractérise encore cette année, par une prédominance des projets sur Haïti près de 60% de l'activité terrain.

En 2018, le conseil a entériné la décision de dédier une partie des legs non affectés, au financement des charges de structure pour la mise en place de nos projets à Madagascar pour les années 2019 et 2020.

Le montant affecté s'élève à 110 k€, il figure dans nos comptes dans la subdivision « Fonds dédiés Madagascar ».

Emplois

Les missions sociales sont composées des reversements effectués au titre des parrainages, des frais liés aux reversements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti.

Elles représentent 3 688 k€ en 2018 contre 3 241 k€ en 2017.

Les fonds collectés pour les parrainages dans les pays gestionnaires et les projets sont transférés à hauteur de 80 % du montant des dons.

Les cadeaux sont eux toujours transférés à 100 % vers les pays gestionnaires à 90 % lorsque nous agissons en direct et que nous assumons les frais de gestion.

Le coût de gestion des parrainages en Haïti est stable il s'élève à 60 % du montant des dons reçus ce qui place l'association dans une très bonne moyenne, 20 % des charges de structure de Nogent sont également affectés analytiquement sur le montant des parrainages à destination d'Haïti.

Les charges du bureau de Nogent se répartissent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes 670 k€ contre 736 k€ en 2017

- Les impôts et taxes diverses 43 k€ contre 34 k€ en 2017
- Les salaires et charges 870 k€ contre 957 k€ en 2017
- Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions pour 78 k€ contre 85 k€ en 2017.

(La provision pour risque correspond à la valeur résiduelle des biens acquis en Haïti au 31 décembre, elle s'élève à 28 k€).

- Et les autres charges pour 2 488 k€ contre 2 641 k€ en 2017 représentent le reversement des fonds aux pays gestionnaires

Nous vous rappelons que l'association pour son activité de collecte de fonds agit au travers du réseau ChildFund Alliance et de ses partenaires locaux qui décident après évaluation, des besoins et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets et des programmes.

Une partie de ces fonds est utilisée par nos partenaires pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention.

Le résultat de l'exercice 2018 est excédentaire de 93 k€ après l'affectation de 110 k€ du montant des legs reçus en 2018 pour le financement de notre développement à Madagascar.

- Ce résultat positif est expliqué par :
 - la hausse du poste parrainage et dons + 55 k€
 - la baisse des charges d'exploitation, (baisse du poste salaire et charges, baisse du poste charges externes et des frais de fusion).
 - la forte progression des legs + 160 k€ (dont 110 k€ affectés en fonds dédiés)

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux dispositions du règlement « 99-01 » du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels les principes, de continuité, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices ont été appliqués.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 1 789 k€ contre 1 667 k€ en 2017.

A l'Actif

Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques) pour une valeur nette comptable de 4 k€.

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 91 k€, (acquis pour 190 k€). Les locaux situés en Haïti sont eux amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€.
- Des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 63 k€.

Les matériels acquis à Haïti notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risque » à la demande de nos commissaires aux comptes et conformément aux règles de prudence.

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 55 k€ dont 5 k€ d'amortissements exceptionnels.

Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des produits à recevoir (parrainages et microprojets) 31 k€.
- Des subventions à recevoir sur Projets pour 290 k€.
- De la trésorerie pour un montant global au 31 décembre de 1 278 k€ contre 1 172 k€ en 2017.
- Des charges constatées d'avance pour un montant de 22 k€ contre 13 k€ en 2017.

Les réserves de trésorerie sont constituées de nos fonds propres 917 k€ augmentées des fonds dédiés à engager pour 510 k€, augmentées des produits à recevoir sur subvention et parrainages pour 321 k€ et diminuées des dettes et produits constatés d'avance pour 272 k€ qu'il faut rapprocher de nos charges hors reversement qui s'élèvent à 1 664 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds.

➤ L'association répartie ses fonds de trésorerie en :

- Comptes banque en France	985 k€
- Livret A :	167 K€
- Comptes banques en HAÏTI	106 K€
- Compte au Vietnam	14 K€
- Intérêts à recevoir	2 k€

Au Passif`



Fonds Propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 917 k€. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€, du report à nouveau pour 62 k€, du fonds de réserves pour 60 k€ et des réserves statutaires pour 335 k€.

Le déficit de l'exercice 2017, a été affecté au compte report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 mai 2018.

Fonds dédiés

Ils s'élèvent à 571 k€ en 2018 contre 409 k€ en 2017 et se répartissent de la manière suivante :

- Fonds dédiés sur legs affectés	22 k€
- Fonds dédiés sur Subventions	30 k€
- Fonds dédiés sur Projets	231 k€
- Fonds dédiés sur dons	176 k€
- Fonds dédiés Madagascar	110 k€

Dettes

Le total des dettes s'élève à 272 k€ contre 396 k€ en 2017.

Ce poste regroupe :

- Les dettes fournisseurs pour 67 k€,
- Les dettes sociales 87 k€, constituées des charges sociales du 4ème trimestre et de la provision pour congés payés.
- Les autres dettes 26 k€ constituées des charges à payer au 31 décembre.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 91 k€ contre 107 k€ en 2017. Ces produits d'avance sont constitués des versements par anticipation de parrainages.

Le compte de résultat.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 223 k€ contre 4 415 k€ en 2017.

Les charges d'exploitation s'élèvent, elles, à 4 151 k€ contre 4 454 k€ en 2017.

L'excédent d'exploitation au 31 décembre 2018 est de 71 759 € contre un déficit de 39 043 € en 2017.

Le résultat financier est positif de 3 124 € contre un déficit en 2017 de 9 844 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à 180 k€ contre 28 k€ en 2017.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à 93 308 € contre un déficit en 2017 de 124 861€.

Fonds dédiés

Rappel du dispositif

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris à leur égard par les donateurs.

Au 31 décembre 2018 les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 570 932 € contre 409 595 € en 2017.

Les fonds ont bien été utilisés au cours de l'exercice 2018, conformément à leur objet et à leur destination telle définie par les donateurs et les bailleurs de fonds.

LE COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES.

Présenté conformément aux textes en vigueur, il indique les ressources par nature ainsi que les emplois par destination, en distinguant les ressources provenant du public de l'ensemble des ressources.

I - Les Ressources :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public et celles issues des fonds privés ainsi que les ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public utilisées s'élèvent à 4 027 121 € contre 3 836 593 € en 2017.

Les ressources provenant de fonds privés s'élèvent à 30 588 € contre 41 267 € en 2017.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 310 823 € contre 554 021 € en 2017.

La variation des fonds dédiés collectée auprès du public est de 71 293 € contre 29 657 € en 2017.

Les ressources affectées non utilisées de l'exercice antérieur s'élèvent 409 595 € ; l'engagement à réaliser sur les ressources s'élève à 570 932 € au 31 décembre 2018.

II - Les Emplois:

Définition des missions sociales :

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

➤ Les missions sociales se définissent par :

- La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement
- La mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, définie et mise en œuvre avec et pour les populations bénéficiaires soit directement avec nos équipes, soit au travers des partenariats locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

➤ Affectations des emplois :

S'agissant des emplois, l'association indique la totalité des charges engagées pour la réalisation de l'ensemble de ses activités et missions, qu'elles aient été ou non financées par des ressources collectées auprès du public.

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- Missions sociales
- Frais de développement et de communication
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

Les charges directes engagées sur le terrain sont affectées à chaque rubrique d'emploi concerné, les charges indirectes sont elles affectées en fonction de clefs de répartition, approuvées par le conseil d'administration et validées par nos commissaires aux comptes.

Le total des emplois représentent 4 095 701 € contre 4 412 236 € en 2017.

La part des emplois sur les ressources affectées auprès du public s'élève à 3 139 799 € contre 2 769 943 € en 2017

Les frais de recherche de fonds privés s'élèvent à 23 940 €

Les frais de fonctionnement à 324 679 €

L'excédent de ressources de l'exercice est de 93 308 €, contre une insuffisance de 124 861 € en 2017.

Budget & perspectives 2019

Le total des ressources hors fonds dédiés devrait s'élever à 4 700 k€ il devrait nous permettre d'augmenter significativement le montant des fonds affectés aux missions sociales de l'association.

Pour ce deuxième exercice post-fusion, nous devrions dégager un excédent en fin d'exercice 2019 de 51 k€.

Les premiers résultats, nous confirment que l'activité du premier trimestre 2019 est en bonne progression les objectifs devraient être atteints.

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds dans un souci d'efficacité et de transparence.

Dans cette optique, l'association étudie toute forme possible de développement afin d'accroître ses ressources.

➤ En matière de collecte

- La mécanique de recrutement engagée dans le cadre de la fusion par l'embauche d'une responsable du pôle ressources devrait nous permettre d'assurer et de stabiliser la progression de nos ressources.
- La stratégie digitale engagée depuis maintenant trois exercices, draine toujours plus de visiteurs et nous assure une grande partie de nos nouveaux donateurs.
- Les actions menées par nos délégués et bénévoles, pour être au plus près de nos parrains et donateurs, contribuent également à notre croissance.

➤ En matière de dépenses

- Le suivi rigoureux de nos charges nous permet de maîtriser parfaitement les charges fixes de l'association. Les logiciels acquis post-fusion (Eudonnet, Sage, My report) nous permettent une gestion fine des fonds engagés sur le terrain et une simplification pour les émissions des rapports d'activité à destination des bailleurs de fonds.

- Enfin nous assurons toujours un contrôle continu de nos comptes, du suivi budgétaire, et du suivi analytique des projets financés par nos bailleurs de fonds.

En conclusion

Le rapprochement effectué 2017 entre les associations ESF et UEPLM nous a permis au cours de l'exercice 2018 de réduire nos frais de fonctionnement, d'engager de nouvelles actions à Madagascar et d'augmenter le nombre d'enfants parrainés.

Les actions et les moyens mis en place pour fidéliser nos parrains, gérer aux plus près nos activités terrain, assurer notre développement grâce à l'implication de toutes les personnes salariés ou bénévoles qui s'investissent dans l'association, nous permettent de faire grandir l'association afin d'aider mieux et toujours plus d'enfant.

Le Trésorier
Gilles Serano